

**MINISTERIN
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG
UND ERZIEHUNG**

LYDIA KLINKENBERG

Aux parents des élèves de l'enseignement
fondamental et secondaire

Eupen, 6 décembre 2021

Référence: LK/MiP/2051/2

Votre interlocutrice : Dr. Michèle Pommé; +32 (0)87/596 495 ; michele.pomme@dgov.be

Décisions du comité de concertation

Masque à partir de 6 ans, enseignement hybride et suspension de l'enseignement en présentiel

Chers parents,

Comme vous l'avez certainement déjà appris par la presse, le comité de concertation a décidé d'une série de mesures concernant notamment l'enseignement.

De nombreuses questions m'ont été posées ces derniers jours. Bien que les décisions n'aient pas été prises par les ministres de l'éducation eux-mêmes, je voudrais donc, pour une meilleure compréhension des mesures, rappeler le contexte et les raisons invoquées par le comité de concertation et les experts pour justifier les décisions. J'aborderai ensuite la mise en œuvre concrète des décisions dans nos écoles.

Le groupe d'experts chargé de la stratégie de gestion Corona (GEMS) a recommandé au comité de concertation de renforcer les mesures de lutte contre la pandémie. Selon le GEMS, cette recommandation se base sur les observations suivantes :

- La situation épidémiologique se dégrade actuellement. Les chiffres (infections, hospitalisations, lits de soins intensifs occupés) en Belgique augmentent depuis des semaines. Les incidences à 14 jours sont actuellement très élevées dans tout le pays. En Belgique, l'incidence totale à 14 jours est de 2.068, en Flandre de 2.410, en Wallonie de 1.543, à Bruxelles de 1.235 et en Communauté germanophone de 1.664. Les incidences sont les plus élevées chez les enfants de 7 à 12 ans.

**MINISTERIN
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG
UND ERZIEHUNG**

LYDIA KLINKENBERG

- La pression sur les services de soins intensifs a fortement augmenté ces dernières semaines. En raison de cette évolution, les soins médicaux non urgents sont déjà reportés dans les hôpitaux. Par rapport à d'autres pays du nord-ouest de l'Europe (France, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, Irlande), la Belgique fait partie des pays où l'incidence à 14 jours est la plus élevée. Dans certains pays, comme la République tchèque, l'Autriche et la Slovénie, l'incidence est comparable ou égale. L'Autriche est déjà confrontée à un triage dans ses hôpitaux.
- Selon les experts, la circulation du nouveau variant Omicron qui se dessine en Europe est extrêmement préoccupante et s'accompagne de nombreuses incertitudes quant à son impact potentiel (épidémiologique, efficacité du vaccin). Cependant, la situation épidémiologique actuelle en Belgique est entièrement due au variant Delta et nécessite des mesures efficaces afin de ramener la circulation virale à un niveau moins lourd de conséquences et surtout plus contrôlable. La circulation virale actuelle (et les restrictions de voyage déjà en place) influencera la vitesse de propagation du variant Omicron en Belgique.
- Les incidences sont notamment très élevées dans la catégorie d'âge des élèves de l'école primaire, y compris en Communauté germanophone. Dans les autres régions du pays, les écoles secondaires sont également touchées. Comme les infections sont particulièrement élevées dans la catégorie d'âge des élèves du primaire, il existe un risque de propagation accrue à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur des écoles si aucune mesure supplémentaire n'est prise. Si, heureusement, les enfants ne tombent généralement pas eux-mêmes gravement malades, ils peuvent néanmoins transmettre le virus à des personnes susceptibles de tomber gravement malades.

Cela ne signifie pas que les enfants sont le moteur de la pandémie, mais plutôt que les mesures en vigueur dans la population générale ainsi que le comportement de chacun influencent la propagation du virus et donc également les infections dans les écoles, en particulier dans les écoles primaires où les élèves ne sont pas vaccinés.

Dans de nombreuses écoles à travers le pays, le fonctionnement des établissements est fortement perturbé, non seulement parce qu'il y a des regroupements entre élèves, mais aussi parce que des enseignants ont contracté le Covid ou sont en quarantaine.

Dans les autres régions du pays, le traçage dans les écoles n'est en outre plus possible en raison du nombre élevé d'infections. En Communauté germanophone, ce n'est heureusement pas le cas, car nous avons augmenté les ressources de

**MINISTERIN
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG
UND ERZIEHUNG**

LYDIA KLINKENBERG

Kaleido. Néanmoins, chez nous aussi, les traceurs atteignent leurs limites face au nombre élevé d'infections dans les écoles primaires.

Dans ce contexte, afin de soulager les systèmes de santé et d'éducation, les experts ont demandé la semaine dernière la fermeture immédiate des écoles. À l'instar des ministres de l'Éducation des Communautés française et flamande, j'ai fermement rejeté cette idée. Le compromis du comité de concertation a consisté à maintenir les écoles ouvertes et à renforcer à la place les mesures dans les écoles.

Selon le comité de concertation, ces mesures doivent permettre de ralentir l'ensemble des infections, à l'intérieur et à l'extérieur des écoles, afin de protéger la population, de poursuivre la campagne de vaccination, de réduire la pression sur le système de santé et de pouvoir maintenir le fonctionnement des écoles.

Nous pouvons poursuivre l'enseignement en présentiel dans les écoles fondamentales, parce que le comité de concertation a décidé l'obligation du port du masque à partir de 6 ans. Sans cette décision, les écoles fondamentales auraient dû être fermées. Cette mesure est bien entendu limitée dans le temps et sera assouplie dès que la situation épidémiologique le permettra. Je souhaite vous donner ci-après des informations plus détaillées sur l'obligation du port du masque dans les écoles primaires et sur les autres mesures.

Enseignement primaire

- Depuis le 6 décembre :
- Masque obligatoire pour tous les élèves à partir de 6 ans. L'obligation de porter un masque à partir de 6 ans s'applique aussi bien dans les transports scolaires que dans les écoles. Quelques exceptions s'appliquent à cet égard :
 - En classe, les élèves du primaire peuvent enlever leur masque s'ils sont assis et si la classe est suffisamment aérée.
 - En plein air, les élèves n'ont pas besoin de porter le masque.
 - Les élèves du primaire ne doivent pas non plus porter de masque pendant les cours d'éducation physique. Si les cours d'éducation physique ont lieu à l'intérieur, on veillera à respecter des distances appropriées et à assurer une aération suffisante.
 - Les élèves de l'enseignement spécialisé dont le handicap rend le port du masque impossible ne doivent pas porter de masque.
 - Pendant le transport scolaire, les élèves doivent porter des masques, même s'ils sont assis, car des élèves de différentes bulles de contact se côtoient dans un espace restreint.
- Toutes les activités extrascolaires sont suspendues.

**MINISTERIN
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG
UND ERZIEHUNG**

LYDIA KLINKENBERG

- À partir du 20 décembre et jusqu'au 23 décembre :
- L'enseignement en présentiel dans les écoles maternelles et primaires sera suspendu à partir du 20 décembre et jusqu'aux vacances de Noël. Pendant cette période, les élèves du primaire recevront des devoirs afin de réviser ou de consolider ce qu'ils ont déjà appris.
 - Les écoles primaires ordinaires et de soutien (écoles primaires et maternelles) organisent un encadrement si nécessaire. Toutefois, pour que la suspension des cours en présentiel produise l'effet escompté, il vous est demandé de ne recourir à cette prise en charge que si vous n'avez pas d'autre possibilité de prise en charge.
 - L'accueil extrascolaire est également assuré. Là encore, vous ne devez faire appel à cet accueil que si vous n'avez pas d'autre solution de garde. Les sites qui seront ouverts seront communiqués ultérieurement par le RZKB.
 - Le comité de concertation vous recommande de tester vos enfants avant leur retour dans les écoles après les vacances de Noël en leur faisant passer un auto-test.

Enseignement secondaire

- Les sessions d'examen se déroulent normalement.
- Pour les élèves du secondaire qui n'ont pas de session d'examen, la règle est que jamais plus de 50 % de ces élèves ne peuvent être présents en même temps à l'école (enseignement hybride). Les élèves de l'enseignement spécialisé ou les élèves à besoins éducatifs particuliers, comme ceux qui fréquentent le niveau différencié, font exception à cette règle et peuvent continuer à suivre l'enseignement en présence à temps plein. Les écoles fournissent de plus amples informations sur l'organisation de l'enseignement.
- Les contacts entre adultes (réunions de parents, conseils de classe, etc.) continueront à être organisés exclusivement par voie numérique.
- Les stages des élèves du secondaire peuvent continuer à se dérouler conformément aux règles des secteurs concernés.
- L'obligation de porter un masque pour les membres du personnel et les élèves de plus de 12 ans reste d'application, y compris dans les salles de classe pendant les cours.

Le comité de concertation vous recommande de tester vos enfants chaque semaine à l'aide d'un auto-test afin que la session d'examen ou le cours hybride avant Noël se déroule de la manière la plus sûre possible.

Par ailleurs, dans les autres communautés, des mesures prises chez nous depuis longtemps seront mises en œuvre dès cette semaine. Ainsi, nous n'avons pas décidé d'introduire des appareils de mesure du CO₂ dans les classes seulement maintenant,

**MINISTERIN
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG
UND ERZIEHUNG**

LYDIA KLINKENBERG

mais nous en avons déjà équipé l'année dernière toutes les écoles qui ne disposaient pas déjà d'un système de ventilation. De même, nous appliquons depuis des mois la procédure stricte de test et de quarantaine de Sciensano, alors que dans les autres communautés, le test et le traçage dans les écoles ont été partiellement interrompus par le passé en raison du manque de capacités et ne sont réintroduits que maintenant.

Il va de soi que le système éducatif doit également contribuer à la lutte contre la pandémie et que des mesures de prévention supplémentaires sont nécessaires, notamment dans les écoles primaires, compte tenu du nombre élevé d'infections dans la catégorie d'âge des élèves du primaire. Je regrette toutefois vivement que des restrictions supplémentaires aient été imposées aux écoles et aux élèves sans que des mesures supplémentaires aient été prises au préalable dans d'autres domaines. C'est aussi pour cette raison que des fermetures d'écoles généralisées auraient été à mes yeux inacceptables et disproportionnées. Nos enfants ont un droit à la formation scolaire. En plus, il ne faut pas sous-estimer les retards scolaires et les suites psychosociales résultant des cours suspendus. Je me réjouis donc que nous ayons au moins pu éviter la fermeture immédiate des écoles.

J'espère que vous pourrez faire comprendre à vos enfants qu'il s'agit de mesures limitées dans le temps et qui leur permettent de continuer à suivre un enseignement à l'école.

Je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année, à vous et à vos enfants. Restez en bonne santé !



Lydia Klinkenberg
Ministre de l'Éducation
et de la Recherche Scientifique